

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 08 septembre 2011

Absents excusés : Alain Danguy (proc à Y. Billod Laillet), Gérard Baudras, Jacques Breuil (proc à J. Henry-Leloup), Karine Burgey, Nadège Devillers, B. Personeni, R. Dordor

Fresque trompe l'œil de la rue des Salines

Rappel du conseil municipal du 1^{er} février 2011 : accord du conseil municipal pour la réalisation par Mr Jean-Marie PIERRET d'une peinture murale sur la façade arrière de la maison située à l'angle de la rue des Salines et de la rue des Forges, pour un montant de 6 000 € TTC.

Présentation et accord de la réalisation représentant le pont et le barrage de Quingey.

Salle culturelle

Le conseil municipal :

- décide de choisir l'Architecte Jonathan SANCHEZ pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de la salle culturelle et ses annexes
- accepte la proposition d'honoraires soit un taux de 10 % du montant des travaux
- autorise le maire à signer tout document nécessaire à cette opération

Présentation par Jacqueline Henry-Leloup de l'avancement des opérations, diverses réunions.

Réflexion sur l'occultation des fenêtres, voir système de velours moins onéreux et meilleur pour l'acoustique.

Réflexion sur l'éclairage, le chauffage...

Réflexion sur l'isolation de l'ancien gîte...

Questions diverses

- accord pour la garantie de 2 prêts d'habitat 25 pour la réhabilitation des 24 logements de la Rue des Salines à hauteur de 15 %, 85 % étant garanti par le conseil général du Doubs :

* **montant du prêt : 301 225 €**

* durée totale du prêt : 25 ans, dont 2 ans du différé d'amortissement

* périodicité des échéances : annuelles

* Index : Livret A

* taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date du contrat de prêt + 60 points de base

* taux annuel de progressivité : 0 %

* Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %

* **montant du prêt : 384 000 €**

* durée totale du prêt : 15 ans

* échéances : annuelles

* différé d'amortissement : 2 ans

* taux d'intérêt actuariel annuel fixe : 1.90

* taux annuel de progressivité : 0 %

- Présentation par Sarah Faivre du projet de conseil municipal des Jeunes, découverte du patrimoine de Montbéliard avec visite du musée Peugeot.

Financé comme suit :

Contrat Territorial Jeunesse :	600 €
Contributions familles :	900 €
Commune :	282 €

Proposition de Christian Dauphin : stand par le CMJ pour vente diverse lors du marché
Chantal Gille-Urvoy désire que le CMJ participe plus souvent au conseil municipal et présente eux même leur projet.

- terrain de saut pour vélo : 3 jeunes désirent par l'intermédiaire d'une association faire aménager un terrain pour pratiquer du BMX.

Réflexion sur un terrain après les HLM direction Lombard, se renseigner sur la législation et attention à la sécurité.

- A voir absence de signalisation pour le centre de réadaptation, maison de retraite..., salle polyvalente